temps à attendre que des institutions privées agissent à notre place. Il faut assurer la collaboration des gouvernements à tous les degrés.

Il ne s'agit pas de débattre la question de l'autonomie provinciale. La constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, est clair. Certains d'entre nous peuvent ne pas l'interpréter précisément de la même façon que d'autres, mais on est généralement d'accord sur la façon dont les attributions sont réparties. Il n'existe chez nous aucun différend grave à ce sujet. Les provinces connaissent les limites de leur compétence, le gouvernement fédéral les limites de la sienne et les municipalités les limites de la leur.

Rien dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'empêche ces trois gouvernements de collaborer à des entreprises conjointes au bénéfice de la population tout entière. Il n'est pas un premier ministre provincial chez nous qui ne serait pas disposé à collaborer s'il avait la certitude que le gouvernement fédéral soumettrait des propositions utiles à la population de sa province et de toutes les provinces dans leur ensemble.

L'épouvantail de l'autonomie provinciale ainsi écarté une fois pour toutes, on en arriverait à la question suivante: Le Parlement s'estime-t-il investi d'une fonction d'intérêt public? Croit-il, oui ou non, que l'entreprise privée est dotée d'un secteur où elle a le droit d'agir, ou croit-il au contraire qu'il faudrait s'en remettre entièrement à celle-ci et nous contenter du rôle de spectateurs plus ou moins passifs?

Or, nous,—c'est-à-dire, le parti de la CCF,—précisons bien qu'il y aurait lieu de confier à l'entreprise publique certains vastes et importants domaines, et nous estimons qu'il faudrait établir un dirigisme économique fondamental. Je me demande parfois, monsieur l'Orateur, pourquoi l'expression "dirigisme", surtout quand on la rapproche du terme "économique" semble tellement repréhensible à certains députés. Je l'ai entendu provoquer des réactions assez violentes. Certains disent: "Ah! mais c'est un empiétement... c'est affreux, nous n'en voulons pas."

Or, imaginons, monsieur l'Orateur, que cette Chambre, au lieu d'être la Chambre des communes, soit une salle dans laquelle se déroulerait, mettons, la grande assemblée du conseil d'administration d'une société importante, telle que la Ford of Canada, la société Ford des États-Unis, la General Motors ou encore la General Electric. Supposons aussi que le fauteuil de M. l'Orateur soit occupé par le président d'une société qui prendrait la parole pour dire: "Messieurs, nous nous sommes réunis afin d'administrer les affaires de la société, mais surtout sans

rien planifier." Combien de temps croyezvous que ce président resterait en fonctions? En effet, le principe le plus élémentaire de toute exploitation compétente, intelligente, et destinée à mener à la réussite une entreprise privée, petite ou grande, dans notre pays ou ailleurs, a toujours été l'établissement méticuleux de plans bien étudiés. Cependant, certains députés semblent être d'avis que si le Gouvernement établissait un plan économique dans l'intérêt le mieux conçu de notre population on perdrait quelque chose.

Je me demande ce qu'on appréhende, si ce n'est d'empiéter, en faisant dresser les plans par un organisme public, sur des domaines qu'ici comme ailleurs les grandes industries ont monopolisés. Si tel en devait être le résultat, je n'en éprouverais pour ma part aucun regret car à mon avis il faudra en arriver là tôt ou tard.

Nous croyons à un dirigisme économique fondamental. Nous y croyons, non seulement parce que nous voulons exploiter davantage nos ressources et accroître notre industrie, mais parce que nous entrons actuellement dans une ère nouvelle, si nous n'y sommes déjà. Il n'y a pas si longtemps, nous parlions de révolution industrielle. Nous entrons maintenant dans l'âge atomique, au vrai, nous y sommes déjà. Que faisons-nous à cet égard? Allons-nous rester les bras croisés et entrer dans l'âge atomique sans modifier la structure économique, la structure industrielle, essayant d'édifier une superstructure atomique sur un régime économique qui croule, ou allons-nous établir des programmes de fond, commençant par déblayer les broussailles et par déterminer quels nouveaux éléments ont surgi sur le plan économique?

Les gouvernements devront forcément s'intéresser à ces questions. J'ai constaté, non sans une certaine surprise, en me mêlant à nombre de délégations à l'ONU, au cours des dernières semaines, et en causant avec les délégués de nations qu'on a l'habitude de regarder comme peu évoluées, arriérées, que beaucoup de ces petits pays, du point de vue industriel, partent d'un niveau que n'a pas encore atteint le Canada.

En voici la raison; ils n'ont pas à déblayer le fatras et l'anachronisme d'une vieille installation industrielle, ils ont commencé à l'ère atomique. Ils ne parlent ni de locomotives d'acier, ni de pétrole ni même de gaz; ils parlent aujourd'hui d'énergie atomique et ces nations vont faire des progrès.

Nous sommes au Canada dans une bien meilleure situation pour réaliser ce genre de progrès car nous disposons des matières premières et nous connaissons l'art de nous en servir. Dans une telle ambiance, je ne puis